



BANKY FOIBEN'I MADAGASIKARA
DIRECTION DES ETUDES ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

ENQUÊTE¹ AUPRES DU SECTEUR BANCAIRE **-SECOND TRIMESTRE 2024-**

**REPRISE DES ACTIVITES DE CREDITS,
PREVISION D'UNE POURSUITE DE CETTE DYNAMIQUE**

19 août 2024

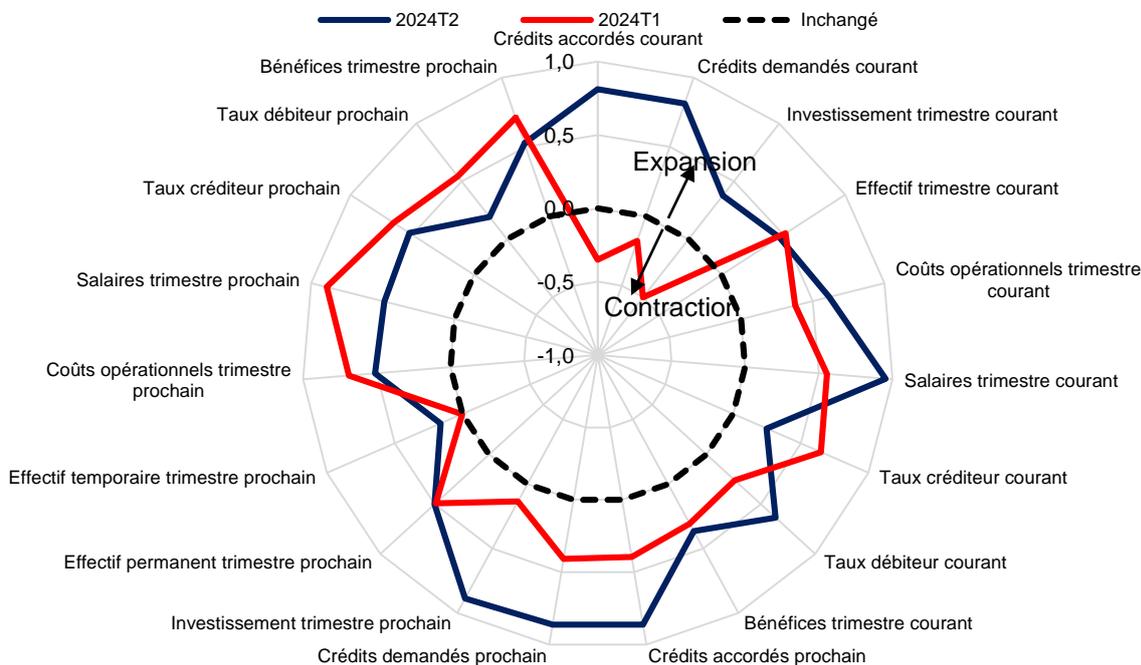
¹ L'Enquête de Conjoncture Economique (ECE) auprès du secteur bancaire est réalisée quatre fois par an auprès des 13 banques territoriales à Madagascar. **Les réponses se basent sur les opinions et avis de ces dernières.** Les réponses pour ce trimestre ont été recueillies au mois de juillet 2024. Les résultats permettent notamment de voir les conditions des activités des banques, dans le but d'ajuster le pilotage de la politique monétaire.

Résumé : Les activités de crédit sont en hausse et les prévisions indiquent la poursuite de cette dynamique.

L'enquête d'opinion des banques sur leurs activités au cours du deuxième trimestre a donné les résultats ci-après :

- Les activités d'octroi de crédit ont repris à la hausse durant le second trimestre 2024.
- Les effectifs de personnel ont également augmenté, tandis que les investissements ont été maintenus au même niveau que ceux du premier trimestre pour la majorité des banques.
- Les coûts d'exploitation des banques ont enregistré une hausse, notamment au niveau des « *affranchissements* », des « *frais de consommation internet et de déplacement* » et des coûts relatifs aux « *frets, assistances techniques et aux honoraires des prestataires* ».
- Malgré une augmentation des coûts, le solde d'opinion sur les bénéfices par rapport au premier trimestre reste positif.
- En moyenne, les conditions générales d'octroi de crédit ont été maintenues.
- Les taux d'intérêt moyens créditeurs et débiteurs ont augmenté.
- Les deux principaux facteurs limitant le développement des activités bancaires sont les incertitudes liées à la conjoncture économique et au contexte socio-politique.
- Les banques ne rencontrent pas de difficultés à faire face à une hausse soudaine des demandes de crédit.
- Concernant les perspectives pour le troisième trimestre 2024, les banques prévoient une hausse continue des activités de crédit.

Figure 1 : Conditions globales des activités des banques : soldes d'opinion²



Source : BFM / Enquête auprès du secteur bancaire, 2024T2

² Notes : Les soldes d'opinion sont placés sur un rayon dans la Figure 1 et vont de -1 à +1.

Les soldes d'opinion mesurent la différence entre les proportions des banques ayant déclaré une hausse et celles ayant déclaré une baisse.

Une valeur plus éloignée (positive) du centre indique une hausse dans l'activité des banques. La ligne en tirets indique des conditions inchangées et une valeur à l'intérieur de la ligne en tirets signifie une baisse. Le « *trimestre en cours* », ou le « *trimestre courant* », ou « *courant* », c'est-à-dire le second trimestre 2024, est comparé au précédent trimestre, c'est-à-dire le premier trimestre 2024. Le « *trimestre prochain* » ou « *prochain* », c'est-à-dire le troisième trimestre 2024, est comparé au « *trimestre courant* ».

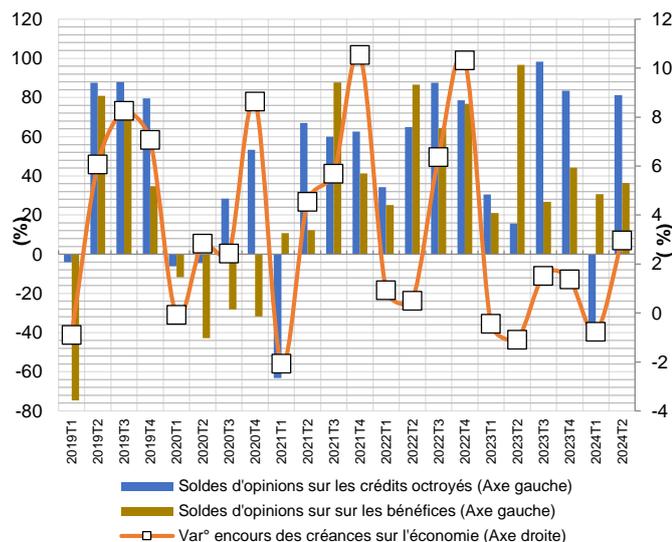
I-OPINION DES BANQUES AU SECOND TRIMESTRE 2024

Reprise des activités de crédit :

Durant le second trimestre de cette année, les activités d'octroi de crédit ont repris conformément à ce qui était prévu par les banques lors de l'ECE du premier trimestre. Le solde d'opinion correspondant a été de +81,2 %, contre -34,9 % au premier trimestre. Une hausse de l'encours des créances sur l'économie³ de 3,0 % à fin juin 2024, par rapport à fin mars 2024, le confirme.

Par rapport à la situation à fin premier trimestre 2024, ils ont augmenté de 323,8 milliards d'ariary pour s'établir à 11 251,74 milliards d'ariary à fin juin 2024. Cette variation avait été de -1,1 % sur le second trimestre de l'année précédente. Concernant les investissements, 62,1 % des banques ont affirmé avoir maintenu le niveau de leurs investissements à celui du premier trimestre. En termes d'effectif du personnel, le solde d'opinion correspondant a été de +46,7 %.

Figure 2 : Solde des opinions des banques sur les crédits et les bénéfices comparés aux flux des crédits réellement observés



Sur les 10 dernières ECE, ce solde a toujours été positif. Dans l'ensemble, l'effectif permanent total des banques a évolué de 12,2 %⁵ depuis l'ECE du 1^{er} trimestre 2022, confirmant les efforts des banques pour renforcer le facteur travail. En ce qui concerne les coûts d'exploitation (excluant l'électricité, le carburant, le gaz et le charbon), la majorité des banques ont enregistré une hausse, avec un solde d'opinion de +61,5 %. L'augmentation des coûts a été surtout marquée au niveau des « *affranchissements* », des « *frais de consommation internet et de déplacement* », ainsi que des coûts relatifs aux « *frets, assistances techniques et aux honoraires des prestataires* ».

Par ailleurs, les conditions générales d'octroi de crédit ont été maintenues en moyenne pour 72,8 % des banques. En ce qui concerne les taux d'intérêt moyens, les taux débiteurs appliqués à la clientèle ont été revus à la hausse (solde d'opinion de +63,5 %) par rapport au premier trimestre. Le solde d'opinion pour les taux créditeurs n'a été que de +24,7 %. Il est à noter que 49,0 % des banques ont déclaré ne pas avoir modifié ces derniers par rapport au premier trimestre. Avec l'augmentation de l'octroi de crédit et la hausse des coûts d'exploitation, le solde d'opinion sur les bénéfices, par rapport au premier trimestre, s'est établi à +36,3 %, contre +96,7 % durant l'ECE du second trimestre 2023.

³ Créances sur l'économie = Crédits + Autres concours. Encours des créances sur l'économie à la fin d'un trimestre = Encours des créances sur l'économie à la fin du trimestre précédent + (Octrois de crédits et autres concours - les remboursements) pendant le trimestre en cours. La variation trimestrielle des encours des créances sur l'économie est égale à la variation des encours des créances sur l'économie à la fin de chaque trimestre.

⁴ Statistiques monétaires provisoires à fin Juin 2024.

⁵ Séries d'ECE. Nos propres calculs.

Taux de rejet des dossiers de demande de crédit reçus restant inférieur à 25,0 % :

Pour la grande majorité des banques (85,3 %), le taux de rejet des dossiers de demande de crédit présentés par les entreprises est resté compris entre 0,0 % et 25,0 %. Les rejets ont concerné les microentreprises (29,4 % des banques), les petites entreprises (26,5 %), les moyennes entreprises (23,5 %) et les grandes entreprises (20,6 % des banques).

Tableau 1 : Taux de rejet des dossiers pour les entreprises emprunteuses [en %]

Taux de Rejet	Micro ⁶	Petite	Moyenne	Grande	Total
[0 à 25]	20,6	20,6	23,5	20,6	85,3
[26 à 50]	5,9	5,9	0	0	11,8
[51 à 75]	0	0	0	0	0
[76 à 100]	2,9	0	0	0	2,9
Total	29,4	26,5	23,5	20,6	100,0

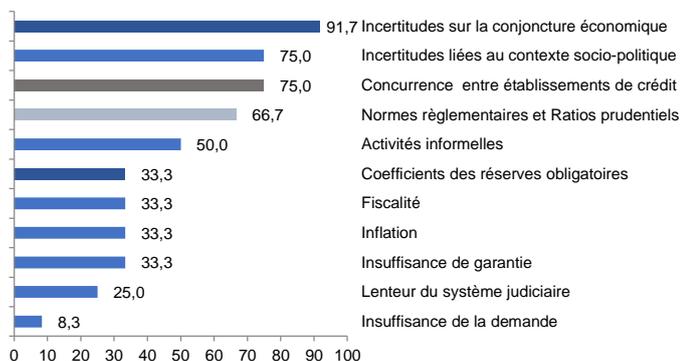
Source : BFM / Enquête auprès du secteur bancaire, 2024T2

Persistance des incertitudes comme principal facteur limitatif pour le développement des banques :

Les deux principaux facteurs limitant le développement des activités bancaires sont restés les mêmes : les « *incertitudes sur la conjoncture économique* » (91,7 % des banques) et les « *incertitudes liées au contexte socio-politique* » (75,0 % des banques).

La « *concurrence entre les établissements de crédit* », qui sont au nombre de 13, est le troisième facteur limitant le développement de leurs activités. Les normes réglementaires et les ratios prudentiels, qui servent de balises pour assurer un système financier stable, sont cités par 66,7 % des banques comme un facteur limitant le développement de leurs activités.

Figure 3 : Les facteurs limitant le développement des activités bancaires [Question à réponse multiple - en %]



Par ailleurs, la « *fiscalité* » est perçue comme un obstacle au développement des banques et des entreprises selon 33,3 % des banques.

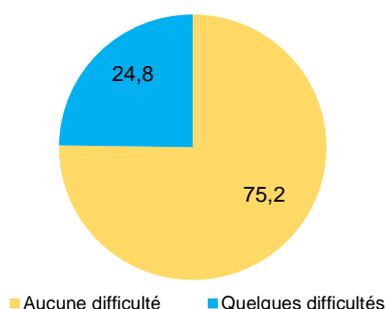
Assurance des banques dans la satisfaction d'une augmentation soudaine des demandes de crédit :

En général, les banques ont affirmé ne pas avoir de difficultés face à une augmentation inattendue des demandes de crédit. Cette proposition a été maintenue par 75,2 % des participants à l' ECE du deuxième trimestre 2024. Toutefois, 24,8 % des banques éprouveraient quelques difficultés. Malgré cela, ce chiffre reste inférieur à la moyenne⁷ des proportions de banques ayant déclaré « *quelques difficultés* » depuis l'ECE du premier trimestre 2020.

⁶ Microentreprise : moins de 10 employés. Petite entreprise : nombre d'employés entre 10 et 49 personnes. Entreprise moyenne : nombre d'employés entre 50 et 199 personnes. Grande entreprise : nombre d'employés plus de 199 personnes.

⁷ 29,2 % selon nos propres calculs relatifs aux séries d'ECE.

Figure 4 : Opinion des banques sur leur capacité à satisfaire les demandes de crédit en cas d'une hausse [en %]



Source : BFM / Enquête auprès du secteur bancaire, 2024T2

Tableau 2 : Répartition des crédits par activités ayant fait l'objet de plus de financement au 2024T2 et les types de crédit associés

Secteurs d'activité [en %]	Type de crédit			Total
	CT	MT	LT	
Agricole	9,4	0	0	9,4
Industries extractives	0	1,6	0	1,6
Distribution pétrolière	6,3	3,1	0	9,4
ZFI	4,7	4,7	0	9,4
BTP	6,3	4,7	0	10,9
Transport	6,3	4,7	1,6	12,5
Commerce	15,6	9,4	3,1	28,1
Autres [*]	7,8	9,4	1,6	18,8
Total	56,3	37,5	6,3	100,0

Source : BFM / Enquête auprès du secteur bancaire, 2024T2
[*] : Télécommunications, Transit, Energie, Services aux entreprises, Promotions immobilières, Industries agroalimentaires, Matériaux de construction (ciment), Production et Industrialisation, Hôtellerie, Crédits aux salariés, Education.

Selon les banques, le secteur du commerce occupe toujours la première place, car il est considéré comme présentant un bon risque pour les banques (28,1 % des crédits). Les crédits à court terme (CT) sont toujours privilégiés (opinion des banques, 56,3 %), suivis des crédits à moyen terme (37,5 %) et ceux à long terme (6,3 %). Les statistiques officielles à fin juin 2024 sur la répartition des encours de crédit⁸ font état de crédits à CT de 49,1 %, crédits à Moyen et Long Terme de 50,6 %, et autres concours de 0,3 %.

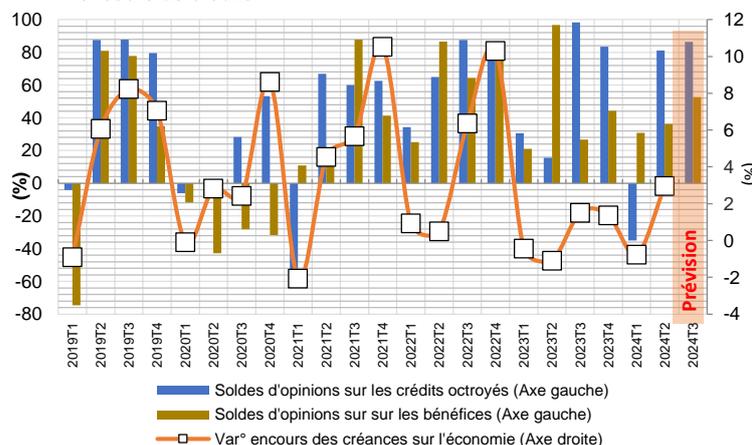
II-PERSPECTIVES DES BANQUES POUR LE SECOND TRIMESTRE 2024

Augmentation prévue des activités de crédit durant le second trimestre :

Pour le troisième trimestre, les octrois de crédit sont prévus en hausse (solde d'opinions de +86,4 %). Les banques prévoient de renforcer leurs investissements au cours de ce trimestre.

Le solde d'opinion correspondant a été de +88,7 %. Historiquement, le troisième trimestre est la période durant laquelle les banques déclarent réaliser des investissements plus conséquents par rapport aux autres trimestres. Parallèlement, les banques prévoient une augmentation de leurs effectifs, avec un solde d'opinion de +50,2 %.

Figure 5 : Soldes d'opinion des banques sur l'évolution des crédits octroyés, des bénéficiers, des prévisions pour le prochain trimestre, et la variation des encours de crédits



En général, et au cours des 5 dernières ECE, les prévisions en termes d'effectif d'employés ont été suivies de réalisations dans la même tendance, selon l'enquête d'opinion auprès des banques. En ce qui concerne les taux d'intérêts moyens créditeurs, ils sont prévus être revus à la hausse durant le troisième trimestre (solde d'opinion de +52,3 %). Le solde d'opinion concernant les taux d'intérêts moyens débiteurs est de +19,3 %. Une grande proportion des banques, soit 80,7 %, prévoit de maintenir les taux d'intérêts moyens débiteurs au même niveau que celui du second trimestre. En moyenne, les banques (64,8 %) pensent maintenir les conditions générales d'octroi de crédits : *limitation d'affectation des encours de crédit pour un client, conditions nécessaires pour l'octroi de crédits et autres normes internes spécifiques à chaque banque.*

⁸ Statistiques monétaires provisoires à fin Juin 2024.

Le secteur du commerce priorisé dans les bénéficiaires des crédits à octroyer :

Le secteur du commerce, qui représente 29,2 % des crédits, est prévu pour bénéficier de la plus grande part des crédits à allouer durant le troisième trimestre. D'ailleurs, ce secteur a toujours été priorisé par les banques en raison de son faible risque. Par ailleurs, les industries extractives, les Bâtiments et Travaux Publics (BTP), les Zones Franches Industrielles (ZFI) et les transports devraient voir leur part de crédits légèrement se contracter par rapport au second trimestre.

Tableau 3 : Préviation de la répartition des crédits par branche d'activité au 2024T3

Secteur d'activité [en %]	Type de crédit			Total
	CT	MT	LT	
Agricole	9,2	1,5	0	10,8
Industries extractives	1,5	0	0	1,5
Distribution pétrolière	4,6	4,6	0	9,2
ZFI	4,6	1,5	1,5	7,7
BTP	6,2	1,5	3,1	10,8
Transport	4,6	4,6	3,1	12,3
Commerce	15,4	9,2	4,6	29,2
Autres [*]	6,2	7,7	4,6	18,5
Total	52,3	30,8	16,9	100,0

Source : BFM / Enquête auprès du secteur bancaire, 2024T2

[*] : Immobilier, Industries, Télécommunications, Activités de service, Energies renouvelables, Manufacturing, Hôtellerie, Crédits aux salariés, Education.

Pour les industries extractives, cette tendance pourrait être liée à la baisse de la demande et des prix des minéraux au niveau mondial.

Encadré 1 : Autres points soulevés par les banques avec leurs propositions pour dynamiser la relance économique

Les banques ont souligné les difficultés rencontrées par les entreprises du secteur réel, ainsi que par les banques elles-mêmes, pour assurer une activité sereine et développer leurs affaires. Encore en phase de rétablissement après la crise sanitaire, les entreprises doivent faire face à d'autres chocs mondiaux, et à des nouvelles contraintes exogènes. Une grande partie, dont les établissements bancaires, est confrontée à des fardeaux fiscaux, selon les banquiers.

Les banques ont également partagé leur préoccupation par rapport à la revue en cours de la loi sur les zones et entreprises franches, un secteur clé de l'économie malagasy, en termes de création d'emplois et d'apport en devises.

Afin de dynamiser la relance économique, les banques estiment qu'il serait bénéfique que l'Etat entreprenne des investissements d'envergure. De plus, la régularisation des arriérés par l'Etat constituerait une bouffée d'oxygène pour le secteur privé.

Encadré 2 : Anticipations d'inflation

Concernant les opinions des banques sur le taux d'inflation, les résultats de l'enquête montrent des anticipations d'inflation inférieures ou égales à 9,0 % jusqu'en septembre 2024.

Les réponses des banques peuvent être résumées comme suit :

- Une proportion de 82,0 % des banques a estimé que le taux d'inflation sera compris entre 6,0 et 9,0 % en juin 2024. Le taux d'inflation officiel était de 7,2 %.
- Une part de 65,4 % des banques prévoit que le taux d'inflation en septembre 2024 sera entre 6,0 et 9,0 %.
- Un pourcentage de 26,0 % des banques anticipe que le taux d'inflation en décembre 2024 sera compris entre 9,0 % (strictement supérieur) et 10,0 %.

Les détails des réponses des banques sont résumés dans la figure suivante :

Figure 6 : Estimations et prévisions du taux d'inflation selon les banques

